

Réforme du cofinancement des ONG dans huit pays Européens

O*platform « Improved aid
architecture and aid effectiveness »

Leen Nijs

Robrecht Renard

26 mai 2009

Le cofinancement en mouvement

- Etude comparative des évolutions dans le financement public des ONG dans la perspective de l'efficacité de l'aide
- Huit donateurs européens (Danemark, Finlande, Norvège, Suède, Pays-Bas, Royaume-Uni, Irlande et la Suisse)
- Similarités frappantes entre les analyses et solutions proposées pour les huit pays
- Même analyse que la Belgique. Mêmes solutions?

Avant 2000	Après 2000
Relation gouvernement - ONG	
Relations "privilégiées"	"Marketisation" du système
<ul style="list-style-type: none"> -Consensus latent sur strategies d'aide -Bonnes pratiques des ONG reconnues et incorporées dans l'aide publique 	Réflexions sur "la nouvelle approche de l'aide" principalement dans les agences bi- et multilatéraux, ONG se sentent aliénées
Financement des ONG déconnecté de l'aide bilatéral	En consultation avec ONG, formulation d'une stratégie qui définit la complémentarité
Spécificité et différence de rôles engendrent une division stricte du champs de travail	Reconnaissance des rôles différents, mais accent sur la synergie entre les différents acteurs
Dépendance du cofinancement des ONG n'est pas perçue comme problématique	Accent sur l'indépendance financière, la récolte des fonds et le soutien populaire

Modalités	
Agrément annuel des projets et du financement	Conventions de financement à plus long terme (3-6 années)
Accent sur descriptions détaillées des ressources et activités (input) renforce l'approche projet	Accords plus généraux sur stratégies et objectifs renforcent l'approche programme
Approbation ex-ante et rapportage sur les produits (output)	Gestion axée sur résultats, accent sur S&E, démonstration d'impact et contribution aux objectifs officiels de l'aide
Rapportage détaillé en utilisant format du donateur	Contrôle bureaucratique moins lourd
Administration du cofinancement met l'accent sur le contrôle financier	Accent sur les stratégies au niveau macro, importance du dialogue politique avec les ONG

Stratégie	
Cofinancement comme un "droit"	Cofinancement doit être en ligne avec la politique officielle sur la société civile
Soutien à la société civile du Sud principalement à travers les acteurs du Nord	Financement direct croissant des ONG du Sud
Grande autonomie dans la choix des actions. Accent sur le droit d'initiative.	Plus de fonds assignés et conditions plus strictes. Accent sur lobbying et plaidoyer, et la transversalisation des thèmes de l'aide officielle. Interventions liées à la prestation de services doivent respecter Déclaration de Paris
Stratégie de l'aide basée sur projets et programmes	Déclaration de Paris et changement vers appui budgétaire et sectoriel se reflètent dans une approche plus stratégique des ONG

Les grands principes des dernières réformes:

1. Faire partie du grand plan....

- Synergie: stratégies explicites sur le rôle de la coopération indirecte et sa relation avec les autres canaux d'aide
 - Complémentarité géographique et/ou thématique
 - Complémentarité intensive et/ou extensive
- Contexte:
 - Analyse du contexte local
 - Alignement
 - Harmonisation
- Dialogue politique avec donateur bilatéral/dept ONG

2....tout en restant autonome et différent

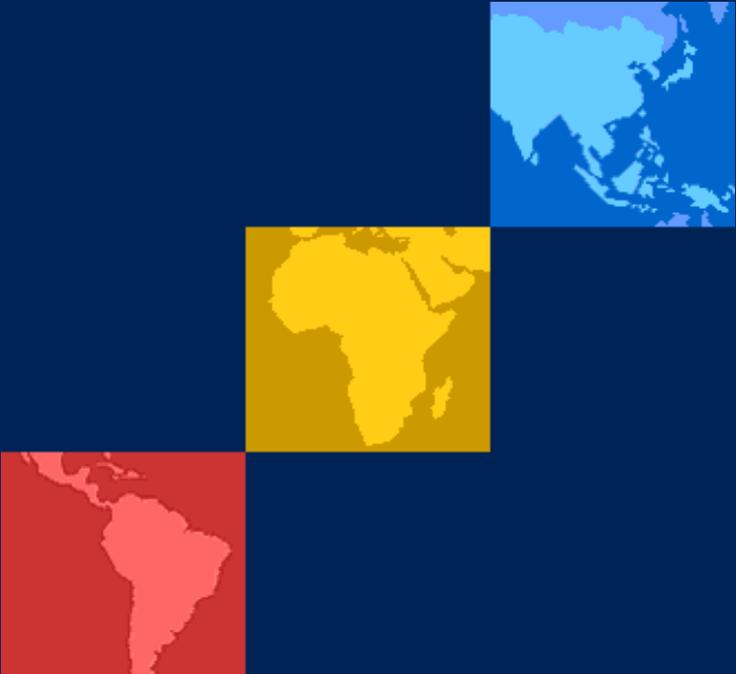
- Rôles uniques des ONG du Nord
- Au Sud:
 - Rôle d'organisme de surveillance (watchdog) et appui à la société civile au Sud
 - Prestation des services uniquement sous conditions restrictives
- Au Nord
 - Soutien populaire pour la coopération au développement
- Importance des racines populaires & financement propre

3. Soyez professionnel

- Conditions de financement plus strictes: systèmes plus compétitifs, gestion axée sur les résultats: preuves de résultats et impact
- ...mais en échange plus d'autonomie: rapportage plus flexible, financement à plus long terme et moins basé sur descriptions détaillées d'activités

Conclusion

- Réformes exigent des adaptations profondes des ONG et des donateurs bilatéraux
- Réformes en cours dans les huit pays font plutôt parti d'un processus continu d'adaptation



Merci!

leen.nijs@ua.ac.be
robrecht.renard@ua.ac.be

Document "Réforme du financement
gouvernemental des ONG de développement" à
consulter sur:
www.ua.ac.be/dev/bos